

# Compte rendu de la séance du Conseil Municipal de NOORDPEENE

CR 2020-10

27 novembre 2020

Convocation du 23 novembre 2020

## Membres présents :

Mmes Nathalie BALZA, Marie-Laure GLORiant, Michèle GUWY, Isabelle MARCANT, Delphine LUTUN, Marie WYART.  
MM. Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Laurent BALZA, Benoît CATRICE, Emmanuel MONKERHEY, Albert PIETERSOONE,  
Stéphane SOCKEEL, Benoît DECLERCQ, Bernard VERHAEGHE, René SELOSSE.

## Membres ayant donné pouvoir :

Néant

## Membres absents excusés :

Néant

## Vérification du quorum :

M. le Maire vérifie si le quorum du conseil municipal est atteint. Le quorum du conseil municipal est atteint.

## Secrétaire de séance :

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite assurer le secrétariat de séance. Marie WYART lève la main et exprime le souhait de le faire et de le fournir rapidement. Le Conseil est d'accord à l'unanimité des membres présents.

## Validation du compte rendu du conseil précédent :

Le secrétaire de mairie a fait parvenir à l'ensemble du conseil une copie du compte rendu effectué par la secrétaire de séance du 16 octobre 2020, Marie-Laure GLORiant. Celui-ci a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Puis M. le Maire, qui préside la séance, est passé à l'ordre du jour.

- DM Budget de Fonctionnement :

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il y a lieu de faire des décisions modificatives afin de transférer des crédits du chapitre 022, aux chapitres 011 et 65.

Il indique qu'un transfert de crédit de 5 000€ est nécessaire du compte 022 au compte 6064. Il convient donc d'effectuer le transfert suivant :

- Compte 022 -5 000€ / Compte 6064 +5 000€

Il indique qu'un transfert de crédit de 5 000€ est nécessaire du compte 022 au compte 6067. Il convient donc d'effectuer le transfert suivant :

- Compte 022 -5 000€ / Compte 6067 +5 000€

Il indique qu'un transfert de crédit de 10 000€ est nécessaire du compte 022 au compte 6068. Il convient donc d'effectuer le transfert suivant :

- Compte 022 -10 000€ / Compte 6068 +10 000€

Qu'un transfert de crédit de 3 500€ est également nécessaire du compte 022 au compte 6531. Il convient donc d'effectuer le transfert suivant

- Compte 022 -3 500€ / Compte 6531 +3 500€

Celles-ci ont été adoptées à l'unanimité des membres présents.

- Village Patrimoine :

Suite à la conférence que Marie-Laure GLORiant a eu l'occasion d'assister, elle nous explique l'importance de ce label sur le plan touristique du village.

Notre dossier date de 2008, il arrive donc à échéance, nous devons le refaire début 2021.

Village patrimoine prendra en charge le remplacement de leurs panneaux en l'entrée du village.

Renouvellement adopté à l'unanimité des membres présents.

- Recours sécheresse:

NOORDPEENE n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle pour 2019

M. le Maire propose de faire recours pour avoir des chances d'être reconnue en état de catastrophe naturelle pour 2019.

La CCFI nous propose un avocat pour aider au recours. Pour l'instant celui-ci est au prix de 215€HT/heure, mais il devrait diminuer si plusieurs communes y adhèrent.

Recours adopté à l'unanimité des membres présents. Le Conseil donne le droit à M. le Maire d'ester en justice sur le sujet.

- Achat de poubelles :

Aujourd'hui nous n'avons pas assez de poubelles dans le village.

Benoît CATRICE et Nathalie BALZA ont fait le tour du village pour estimer le nombre de poubelles manquantes.

Il est proposé de mettre des poubelles aux endroits suivants :

- À l'entrée du nouveau lotissement
- Aux terrains de foot
- À la boulangerie
- Sur la place en remontant vers l'Église

Laurent BALZA pourrait nous construire ces poubelles. Il nous propose des poubelles de 80cm sur 30cm avec un bac galvanisé amovible au prix unitaire de 240€ HT.

M. le Maire propose une commande de 10 poubelles de couleur gris clair.

L'achat est adopté à l'unanimité des membres présents.

- Voisins vigilants:

Cela consiste à apporter une solidarité aux habitants de NOORDPEENE isolés ou non et vulnérables.

Dès qu'une personne remarque quelque chose d'anormal, il contacte tout de suite le groupe ainsi formé, mais aussi M. le Maire et si besoin la gendarmerie.

Ce service est gratuit pour les habitants, seule la commune paye l'adhésion qui est de 880€ par an.

Les panneaux sont offerts, mais en contrepartie, la commune devra s'engager pour une durée minimum de 4 ans.

L'adhésion est adoptée à l'unanimité des membres présents.

- Projet Football:

L'USPC a besoin d'un terrain de foot homologué pour le championnat Régional, pour l'instant aucune commune n'est intéressée pour accueillir un tel projet.

M. le Maire ne veut pas laisser tomber et souhaite accueillir l'USPC. Il a donc fait venir le président de la CCFI pour proposer le terrain de la commune.

Les vestiaires étant vétustes, une partie de l'Auberge de la Peene pourrait être aménagée en nouveaux vestiaires.

Le coût du terrain d'honneur et des vestiaires s'élève à 875 885€ (675 000€ pour le terrain + 200 000€ vestiaires)

L'ensemble des subventions pourraient être à hauteur de 70%, soit environ 613 119,50€. Il resterait donc à charge 262 765.50€.

Sachant que l'USPC regroupe 12 communes, M. le Maire et ses adjoints ont été demander une participation financière aux différents Maires des communes concernées.

Ils ne sont pas contre ce projet, mais n'ont malheureusement pas le budget. C'est pourquoi M. le Maire ira voir le président de la CCFI pour avoir une participation pour ces 12 petites communes.

- Renouvellement adhésion I Nord:

INORD permet d'apporter des conseils et services dans certains domaines.

Isabelle se présente comme titulaire et Nathalie comme suppléante.

L'adhésion est adoptée à l'unanimité des membres présents.

- Convention transport scolaire de la région

La région propose de prendre en charge les frais d'accompagnement des élèves de maternelle dans les transports scolaires.

La convention est adoptée à l'unanimité des membres présents.

- Devis livres Maison de la Bataille

En 2019, la Commune a accordé une subvention de 4 500€ pour le livre de M. Sébastien Beun qui a été édité en 400 exemplaires. Il n'en reste plus que 72 à vendre.

La Maison de la Bataille souhaite en éditer un autre en 400 exemplaires également. L'intégralité de ces nouveaux livres sera financée par la Maison de la Bataille.

Du fait, que la MDLB ait financé une grosse partie des travaux d'intérieur (galerie des Glaces) pour un montant de 141 000€, sans financement de la Commune, les 4 500€ accordés ne seront pas à rembourser.

- Organisation des distributions communication

Isabelle nous informe de la nouvelle organisation pour la distribution et la communication.

Un organigramme avec les différentes adresses mail et numéros de téléphone de chacun nous est donné afin de bien communiquer entre nous.

Attention une erreur dans le numéro de téléphone de Laurent BALZA a été constatée et corrigée. Ainsi l'adresse mail de Michèle.

Les membres du conseil municipal seront divisés en 4 groupes, qui effectueront la distribution à tour de rôle.

- 1er groupe : Thierry / Benoît D / Michèle / Laurent
- 2e groupe : Isabelle / Delphine / Nathalie / Benoît C
- 3e groupe : Marie-Laure / Stéphane / Emmanuel / Albert
- 4e groupe : Marie / René / Bernard / Isabelle

- Église avancement des travaux

Albert PIETERSOONE n'a pas eu de rendez-vous avec Mme T'KINDT, l'architecte en charge du dossier.

Pour l'instant nous sommes en attente du permis de construire. Celui-ci nous est indispensable pour le dossier de subvention concernant la remise en état du clocher.

- Achat Auberge EPF

Estimation de l'auberge des domaines : 422 000 €

Coût du matériel : 20 000 €

Reste à voir si le gérant nous achète le matériel. Dans ce cas, la commune se déchargerait des frais de remplacement ou de réparation en cas de casse ou de panne.

2 possibilités pour l'achat de l'auberge:

- demande d'un prêt bancaire
- l'EPF avance l'argent . Rien à payer pendant 7 ans, mais il faudra rembourser l'intégralité au bout de ces 7 ans.

Le rachat par l'EPF est adopté à l'unanimité des membres présents.

- Communications et questions diverses :

### **Remerciements**

Le conseil a reçu des remerciements pour la gerbe donnée à l'occasion des funérailles de Mme Raymonde DACQUIN. Mme Edith LACRESSONNIERE nous a également remerciés.

### **SDIS**

Le montant de votre contribution est de 27 418,10 € pour l'année 2021

Il y aura remise en conformité de certains poteaux courant d'année.

### **SIROM**

Les collectes des déchets toxiques se dérouleront dans la déchèterie d'Arnèke les jeudis 4 février, 15 avril, 10 juin, 5 août, 7 octobre et 9 décembre.

## **École**

Mme Gaëlle Vanille (Diététicienne), Marianne, Albert et Marie se sont réunis pour revoir ensemble les menus.

Les repas végétariens ainsi que l'équilibre de chaque repas sont bien respectés. Les enfants apprécient leur repas, aucune plainte des parents ou enfants.

La gratuité du repas de Noël pour tous les enfants est bien maintenue, mais cette année chaque école le fera dans leur commune respective.

Les enfants auront également leur colis de Noël comme chaque année.

## **Chemin de randonnée**

Une subvention de 30 000 €, au titre des amendes de Police, a été accordée pour ce projet.

Un dossier de DETR a été déposé également pour ce projet, qui pourrait être entre 20 et 30% du montant des travaux.

M. CATRICE va déposer une troisième demande subvention (AAT)

## **Demande de dons**

Une demande de dons par la croix rouge et par l'association « au delà du cancer » nous a été demandée.

La décision d'allocation de subvention sera étudiée par la commission finances et le Conseil lors de l'élaboration du budget 2021.

## **J.A.N**

Lors de l'assemblée générale de la J.A.N, M. Nicolas GLORANT qui avait proposé sa candidature, a été nommé président de l'association.

## **Fibre**

Un déblocage est prévu ces jours-ci. La commune prendra en charge les frais d'installation de la fibre pour 2 habitations situées au bout d'un chemin privé.

Un devis sera envoyé prochainement.

## **Gazette**

M. le Maire a demandé un devis à la presse Flamande d'Hazebrouck pour 400 exemplaires.

Il nous propose l'impression pour 1 380 € ce qui revient à 3,45 € la gazette.

## **Divers**

-> Isabelle MARCANT nous informe que le site internet aura un peu de retard et qu'il ne sera pas opérationnel pour le 1er décembre.

-> Marie-Laure GLORANT nous parle du PEL (Passeport Énergétique du Logement), dispositif gratuit visant à aider les personnes pour un accompagnement au niveau de la rénovation énergétique de leur logement. Un Flyer sera remis en même temps que la Gazette.

-> Benoît DECLERCQ demande s'il serait possible de restaurer les panneaux qui se trouvent à droite du rond-point du Ménégat.

-> Des travaux à la maison de la bataille ont eu lieu afin de mettre le tout à l'égout et ainsi avoir des toilettes fonctionnelles

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h10.

Thierry DEHONDT

Benoît CATRICE

Albert PIETERSOONE

Laurent BALZA

Nathalie BALZA

Marie-Laure GLORANT

Michèle GUWY

Emmanuel MONKERHEY

Stéphane SOCKEEL

Marie WYART

Isabelle MARCANT

Delphine LUTUN

René SELOSSE

Bernard VERHAEGHE

Benoît DECLERCQ